

Tableau de bord du développement durable

Mise à jour : juillet 2014.

La direction régionale de l'Insee et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) des Pays de la Loire s'associent pour mettre à disposition du public un tableau de bord d'indicateurs de développement durable. Son objectif est de contribuer à l'appropriation par tous des problématiques de développement durable et de fournir aux acteurs locaux un outil opérationnel.

[Présentation du tableau de bord](#)

Le tableau est organisé selon une structure similaire à celle de la stratégie nationale de développement durable, déclinée en orientations définies conjointement par la Datar et le Commissariat général au développement durable :

[Cadrage](#)

[Société de la connaissance et développement économique et social](#)

[Consommation et production durables](#)

[Changements climatiques et maîtrise de l'énergie](#)

[Transports et mobilité durable](#)

[Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles](#)

[Santé publique, gestion et prévention des risques](#)

[Cohésion sociale et territoriale](#)

[Bonne gouvernance](#)

Un clic sur l'intitulé de l'indicateur donne accès aux séries longues à différents niveaux géographiques (disponibles au format excel) et à une documentation (définition, pertinence, limite, publications associées, etc.). Les indicateurs font l'objet d'une mise à jour annuelle.

[Vous pouvez également consulter l'ouvrage « Le développement durable en Pays de la Loire ».](#)

Bonne gouvernance	Année	Pays de la Loire	France métropolitaine	Échelle géographique de diffusion
Orientation : Favoriser une stratégie et un pilotage partagés pour un développement territorial durable				
Participation aux élections législatives au premier tour (%)	2012	60,1	59,6	EPCI

[retour au tableau](#)

Participation aux élections législatives au premier tour (%)

Participation aux élections législatives au premier tour
(%)

	2002	2007	2012
Loire-Atlantique	66,3	63,4	60,7
Maine-et-Loire	66,2	62,6	59,6
Mayenne	65,2	63,4	60
Sarthe	63,5	61,2	59,1
Vendée	66	62,8	60,4
Pays de la Loire	65,7	62,7	60,1
France métropolitaine	65,1	61	59,6

Source : Ministère chargé de l'Intérieur.

Accéder au tableau contenant la série longue (niveau EPCI) :

[Participation aux élections législatives au premier tour \(depuis 2002\)](#)

Pour en savoir plus :

[KERDOMMAREC L., En Pays de la Loire, un jeune sur cinq n'a pas voté en 2012](#)

- Insee Pays de la Loire, Faits et Chiffres n° 468, avril 2013 -

[COUTARD G., On a voté plus qu'ailleurs au printemps 2012 dans les Pays de la Loire](#)

- Insee Pays de la Loire, Faits et Chiffres n° 467, avril 2013 -

[Taux de participation au premier tour des élections législatives / Départements](#)

- Cartes DATAR, l'Observatoire des Territoires -

Participation aux élections législatives au premier tour (%) - Pertinence

La participation aux élections est un indicateur de l'implication des citoyens dans les institutions et les grands débats collectifs. À l'inverse, l'abstention illustre une forme sinon de désintérêt, du moins de désaffection d'une partie de la société vis-à-vis des grands enjeux de la vie publique.

Limites et précautions :

Le taux de participation ne rend pas compte de la non-inscription sur les listes électorales, qui est aussi une forme de non-implication. Il est par ailleurs sensible au phénomène de la « mal-inscription » dans les territoires où la population est très mobile : les « mal-inscrits » sont inscrits loin de leur domicile, souvent suite à un déménagement.

Par ailleurs, la participation électorale n'éclaire la thématique de la gouvernance que sous un angle de vue, l'implication citoyenne dans les institutions. Faute d'indicateur, il n'est pas possible pour l'instant d'aborder d'autres facettes de la gouvernance.

Défis SNDD concernés :

Gouvernance

Cohésion sociale et territoriale

Finalité Agenda 21 concernée :

Gouvernance

[retour au tableau](#)

Participation aux élections législatives au premier tour (%) - Définition

Le taux de participation est le **rapport entre le nombre de votants (inscrits moins les abstentionnistes) et le nombre d'inscrits**. Ces résultats sont les résultats officiels du ministère chargé de l'intérieur.

Source :

Ministère chargé de l'Intérieur.